

2007-05-22

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Manifestation du personnel de la Banque nationale**

En réponse à un communiqué de sa délégation syndicale, la Banque nationale veut rappeler qu'elle a toujours respecté les conventions signées et le dialogue social.

Elle tient à préciser que pour maintenir le statut social et financier de son personnel, la Banque nationale doit s'adapter à son nouvel environnement qui est devenu européen depuis l'introduction de l'euro et qui a été profondément modifié par les évolutions technologiques. Par ailleurs, la Banque se doit de rester une entreprise performante qui fournit des services du plus haut niveau à l'ensemble de la collectivité. Cela suppose certains changements, le développement de nouvelles compétences pour garantir l'avenir des activités de l'entreprise et rendre le statut de son personnel soutenable à long terme. Ces changements se feront dans le respect du dialogue et des conventions signées qui garantissent, entre autres, la sécurité de l'emploi. Certaines réformes proposées visent à mieux distinguer les compétences et à récompenser les bonnes prestations sur la base d'un système transparent fondé sur des critères objectifs.